

ASSEMBLÉE NATIONALE

18 novembre 2016

PLF 2017 - (N° 4061)

(Seconde délibération)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

SOUS-AMENDEMENT

N ° II-74

présenté par
Mme Rabault

à l'amendement n° 1 du Gouvernement

ARTICLE 38

I. – À la seconde phrase de l'alinéa 18, substituer aux mots :

« conformément à »,

les mots :

« en application de ».

II. – En conséquence, à la deuxième phrase de l'alinéa 19, supprimer le mot :

« faisant ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Ce sous-amendement correspond à l'amendement II-1091, tombé.

Amendement d'harmonisation rédactionnelle.